

Ouagadougou, le 17 MARS 2025

N° 25-00189 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Ingénieurs de Conception en Informatique option : Sécurité Informatique (BAC+2), session 2025.

Ce sont :

INGÉNIEURS DE CONCEPTION EN INFORMATIQUE OPTION : SÉCURITÉ INFORMATIQUE (BAC+2)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	YAMEOGO HERMANE	386112	B9913736	13/04/00
2°	DIALLO BELCO	386111	B18297896	31/12/99
3°	DIALLO TASSERE	371261	B9323733	09/03/94
4°	KABRE/OUEDRAOGO SALIMATA	386114	B8678469	21/12/99
5°	TOUBRIWOUMIAN WENDYAM EVELYNE MARIE	372821	B12569514	08/09/80
5°	ZONGO ADAMA	229240	B11693282	20/10/81

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

